Itinéraire n°6 : Les Sagnes

Parc national des Ecrins



Belvédère sur la vallée du Fournel (Pierre Nossereau)

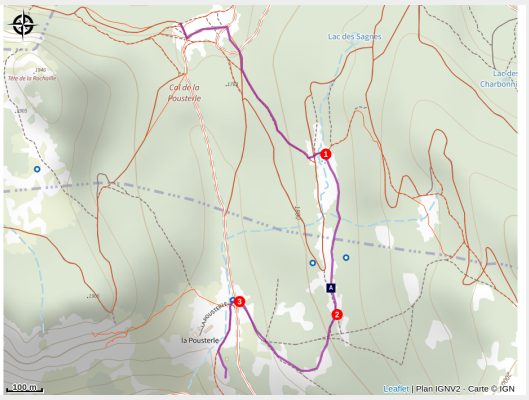

ITINÉRAIRE BALISÉ, SÉCURISÉ, NON DAMÉ

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez ici.

Aller de 2 km depuis le belvédère de la Pousterle - 75m D+ et 105m D-

Cette petite randonnée vous emmène d'un côté à l'autre du col de la Pousterle en passant par le petit plateau des sagnes, avec vues sur la Vallouise, le Mont Pelvoux et la vallée du Fournel.

Balisage : drapeaux bleus ou violets et panneaux "piétons/raquettes" noirs sur fond jaune.

Description :

Au départ du belvédère de la Pousterle,

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 30 min

Cotation : R2

accessible depuis le chalet nordique ou depuis le hameau de Prey d'Aval, partir vers le sud en montant vers les Sagnes et les Têtes.

1. Une fois en haut de la montée, prendre à droite et traverser le plateau jusqu'à son extrémité sud.
2. Au bout du plateau, entamer la descente en direction du belvédère du Fournel.
3. En bas, traverser prudemment la piste de ski de fond puis prendre à gauche pour accéder au point de vue.

Le retour peut se faire par le même itinéraire, ou en empruntant l'itinéraire n°5 : Col de la Pousterle.

Situation géographique

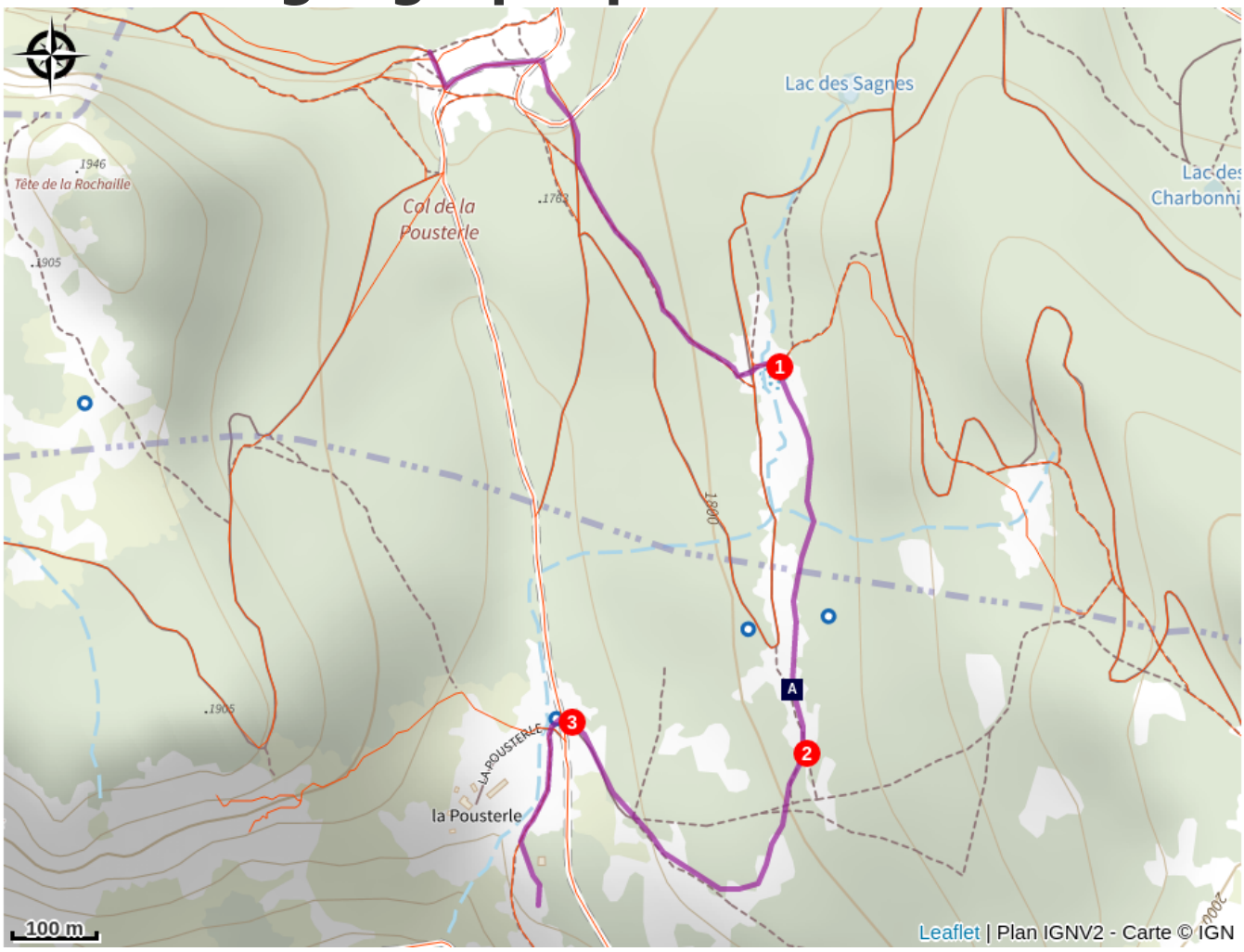

- La chevêchette d'Europe (A)
- Le col de la Pousterle (B)
- Le mélèze (C)
- Les chauves-souris forestières (D)
- Le col de la Pousterle (E)
- Le vallon du Fournel (F)
- La chouette chevêchette (G)
- L'hélicon des granites (H)

L'ancolie des Alpes (I)
La gentiane jaune (K)
Le panorama (J)
Le pinson des arbres (L)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandation

Les tarifs des activités hors ski de fond sur le domaine nordique sont disponibles ici et en vente aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'au chalet nordique de Puy Saint Vincent.

Quelques règles :

→ Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche éditées par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.

→ La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.

→ Respectez le mobilier : signalétique, interdictions, sens des pistes, tables de pique-nique, passerelles, banderoles, jalons, panneaux de signalisation.

→ Plusieurs itinéraires sont partagés avec d'autres usagers : skieurs de fond, skieurs de randonnée, VTTistes, chien de traineau, rando-luge, traileurs. Laissez-leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces pistes partagées.

→ De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.

→ Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.

→ N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires raquettes.

→ Ne surestimez pas vos possibilités !

→ Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traineaux conventionnés). N'oubliez pas de ramasser les déjections canines.

→ Emportez vos déchets !

→ N'hésitez pas à prendre les transports en commun plutôt que la voiture pour vous rendre sur le domaine nordique.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas

surestimer vos possibilités. L’Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d’accident. En cas de doutes, s’adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des Secours en Montagne : 112

Matériel

Équipez-vous du matériel nécessaire :

Eau et collation
Vêtements chauds (évitez le port de jeans)
Chaussures montantes (randonnée, après ski rigides)
Bâtons de marche
Crème solaire
Lunettes de soleil
Bonnet/chapeau/casquette
Petit kit de premiers secours

Sur votre route...



La chevêchette d'Europe (A)

C’est au printemps qu’on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le col de la Pousterle (B)

La pousterle, en occitan haut-alpin, c’est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s’écoulait dans celle de Vallouise.

Attribution : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



Le mélèze (C)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



Les chauves-souris forestières (D)

Les chauves-souris ne vivent pas que dans les grottes ! En été, certaines espèces forestières s’abritent pendant le jour dans de vieux arbres creux ou des trous de pics. Les femelles peuvent aussi y faire une petite colonie où naîtront les petits (un par femelle). Dans cette forêt encore jeune sans trop de vieux arbres, des gîtes ont été installés pour aider les chauves-souris et mieux les étudier.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le col de la Pousterle (E)

La pousterle, en occitan haut-alpin, c’est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s’écoulait dans celle de Vallouise.

Attribution : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



Le vallon du Fournel (F)

Voici le côté sud du col de la Pousterle et sa vue sur le très long vallon du Fournel, connu pour ses mines, ses cascades de glace, ses chardons bleus, son canyon et autres trésors. En bas, c'est L'Argentière-la-Bessée. En haut, tout au fond, c'est le Champsaur !

Attribution : Jan Novak



La chouette chevêchette (G)

C’est au printemps qu’on peut entendre ce petit rapace nocturne ; ou en automne, période à laquelle il peut lancer de drôles de cris. D'activité diurne et crépusculaire, la chouette chevêchette est une prédatrice de passereaux et de petits rongeurs forestiers. Mais lorsqu'ils la repèrent, les passereaux n'hésitent à venir la houspiller en grand nombre afin de rendre vaine toute tentative d'attaque surprise. Elle est inféodée aux forêts de montagne où elle recherche les arbres à cavité de pic pour établir son nid.

Attribution : Christophe Albert - Parc national des Écrins



L'hélicon des granites (H)

Voici un escargot bien mal nommé ! En effet, il ne vit pas spécifiquement sur les roches granitiques, comme le montre ici une importante population de cette espèce, sur calcaire. Il se réfugie dans des casses (éboulis à gros blocs) humides et fraîches. Son corps et noir et il a une belle coquille de près de 2 cm de largeur, un peu aplatie. Il est peu commun et sa répartition ne se situe que dans une toute petite partie des Alpes.

Attribution : Combrisson Damien



L'ancolie des Alpes (I)

Cette plante donne de très belles fleurs grandes et bleu azur, peu nombreuses sur la tige et un joli feuillage. Elle se rencontre dans les endroits frais de préférence sur calcaire. Elle est rare et protégée. Malheureusement, même un photographe bienveillant peut lui faire du tort en écrasant par mégarde de jeunes plants qui ne devaient fleurir que une ou deux années plus tard. Il faut donc être vigilant. Elle est endémique des Alpes occidentales.

Attribution : Cyril Coursier



Le panorama (J)

Du sommet de la via ferrata, le panorama est vaste sur la vallée de Vallouise. On peut voir vers le nord ouest le sommet du Pelvoux et son glacier (quasi) somital et à sa gauche le Pic Sans Nom et L'Ailefroide. A sa droite, la langue terminale du Glacier Blanc.

Attribution : Maillet Thierry



La gentiane jaune (K)

Cette grande plante aux fleurs jaunes, commune dans les pâturages, est bien connue pour les propriétés toniques et apéritives de sa racine. Il ne faut cependant pas la confondre avec le vératre blanc d'allure semblable avant la floraison mais très toxique. Les feuilles de la gentiane sont disposées de façon opposée par rapport à la tige alors que chez le vératre elles sont alternes , c'est-à-dire échelonnées de part et d'autre de la tige.

Attribution : Coulon Mireille



Le pinson des arbres (L)

Oiseau très commun, ce pinson vit aussi bien en forêt que dans les villages. Le mâle est plutôt dans les tons de rosé, avec une calotte gris bleu, la femelle plus terne dans les tons de gris vert. C'est un oiseau assez grégaire, hormis en période de reproduction et les oiseaux communiquent souvent entre eux par des « pink, pink ». Il est partiellement migrateur, les populations du nord de l'Europe viennent passer l'hiver en France et autres pays tempérés.

Attribution : Pascal Saulay